



Communiqué de presse

"Col-des-Roches" – Le Locle

Résultats suisses européen 9

En guise de présentation du projet lauréat du concours européen 9, nous vous remettons ci-joint quatre fichiers reprenant les grande lignes du projet d'aménagement du Col-des-Roches.

L'avenir

C'est naturellement avec une très grande satisfaction que le Conseil communal de la Ville du Locle a pris acte du projet parisien d'aménagement du Col-des-Roches, lauréat du concours Européan 9 pour jeunes architectes et spécialement mis en évidence par le président du jury.

Les autorités locloises vont se mobiliser pour donner une suite à ce projet qui a été choisi à l'unanimité pour sa grande cohérence. Dans un premier temps, les lauréats du concours, Anne-Lise Bideaud et Matthieu Wotling, seront présents le 13 mars prochain lors d'une réunion de la commission d'urbanisme de la ville puis à 19h30 participeront à une présentation publique dans la salle du Conseil général. L'objectif des autorités est de rapidement pouvoir donner un mandat d'étude aux architectes parisiens avec pour but de définir les différentes étapes de réalisation.

Priorité sera donnée à la nouvelle affectation de la gare du Col-des-Roches qui aura toute son importance pour résoudre les problèmes de mobilité en Ville du Locle. A noter que les CFF se sont montrés très positifs sur le concept de ce projet. Etape importante également, la concrétisation d'un lac qui figurera aussi dans les priorités du Conseil communal. Un calendrier sera mis en place en collaboration avec les lauréats et l'Etat de Neuchâtel.

Ce magnifique projet ouvre de nouvelles perspectives pour la Mère Commune qui voit ainsi une réelle possibilité de devenir le centre d'une agglomération transfrontalière. Même s'il faudra plusieurs années pour une concrétisation totale du projet, le premier coup de pioche n'est peut-être pas si éloigné.

Le Locle, le 4 mars 2008

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.